



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 juillet 2026**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 29 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire d'Izernore

Présents :	Michel MOINE, Christophe PERROUSSET, Mathilde FAVRE, Xavier BOSSAN, Hervé GARBE ; Claire ZARA-MARMETH, Christianne MAURON, Roger RACHEL, Franck PERRET, Edda GRASSET, Franck SAMSON, Isabelle GREGIS, Jean-Marie PONCET, Pascale GOUILLOUX, Sandrine MATHIEU, Nathalie COEURDASSIER, Nicolas CHARTON, Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO, Quentin NEYRON
Excusés :	Nicolas CHARTON,
Pouvoirs :	M. Nicolas CHARTON à M. Franck PERRET Mme Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO à M. Michel MOINE
Secrétaire de séance :	Isabelle GREGIS

Ouverture de la séance : 19 heures

Préambule :

Monsieur le Maire rappelle les événements de ces dernières semaines :

- L'installation illicite sur le terrain de la Vignette de citoyens français itinérants
- Le problème rencontré dans l'alimentation d'eau sur la commune déclenchant le Plan Communal de Sauvegarde et générant une distribution d'eau auprès des administrés.

Il remercie les membres du Conseil Municipal et les services de la mairie pour leur disponibilité, leur présence et leur réactivité.

Il rappelle le rôle des élus qui doivent répondre aux urgences et pallier aux besoins de la collectivité dans l'intérêt général.

DECISIONS DU MAIRE signées par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :
Délibération N° 2026013 du 30 mars 2026

DECISION	DATE	TIERS	OBJET	MONTANT TTC en €
DE2026-192-159	02/06/26	Transports de l'Ain	Transport des CM2 pour visite du collège le 18/06/2026	150,00
DE2026-192-160	01/06/26	EURL SERRURERIE METALLERIE ND	Fourniture et Pose de 4 appuis de fenêtre en fer forgé impasse du four	990,00
DE2026-192-161	27/05/26	PETIOT TERRASSEMENT	Travaux de réaménagement de trottoir Rue de l'Oignin - Face à l'Ecole Primaire	12 091,56

DE2026-192-162	03/06/26	SPIE BATIGNOLLES	4 journées : Procédé d'application Gremair par granulomètre 4/6 avec un atelier d'application - Voir liste des 7 itinéraires sur devis	24 432,00
DE2026-192-163	03/06/26	PROMUSEUM	Matériel pour la conservation préventive des plans de relevés de fouilles de 1863	214,32
DE2026-192-164	03/06/26	A.M.E.	Cartouches imprimante - comptabilité	921,60
DE2026-192-165	03/06/26	JERIFO	Broyage de la plateforme de déchets vert Pérignat estimation de 3 heures	1 584,00
DE2026-192-166	22/05/26	DRAGO PARIS	Insignes boutonnères conseil municipal	173,00
DE2026-192-167	04/06/26	ETS-DEGLETAGNE	Maintenance Bornes Electriques (Commune d'Izernore)	621,60
DE2026-192-168	05/06/26	MORAND	Axe motorisé p/volet appt 564 grande rue + volet roulant télécommandé musée	2 292,44
DE2026-192-169	08/06/26	Les serres du Berthiand - LEBRUN EMILIEN	Vivaces fleurissement d'été	247,50
DE2026-192-170	08/06/26	10 Doigts	Fournitures pour ateliers musée archéologique	122,09
DE2026-192-171	09/06/26	VEOLIA	<u>Option A (sans accompagnement de la commune) :</u> Tarif 1/2 journée Nettoyage Grilles et Avaloirs : 795€ Tarif 1 journée Nettoyage Grilles et Avaloirs : 1590€ <u>Option B (avec accompagnement de la commune) :</u> Tarif 1/2 journée Nettoyage Grilles et Avaloirs : 705€ Tarif 1 journée Nettoyage Grilles et Avaloirs : 1450€ <u>Traitement curage :</u> 150€ / tonne 559 grilles - durée sur 6 jours (14100€) - Prévu à faire sur 3ans soit 2jrs	5 640,00
DE2026-192-172	12/06/26	GONCET	Contrat d'entretien chauffage + climatisation - bâtiments communaux	10 497,60
DE2026-192-173	16/06/26	MORAND	Axe motorisé + tablier / réparation volet appartement 36 Les Pragnères	984,47
DE2026-192-174	16/06/26	DEFIBRIL	Suite à visite annuelle : électrode pédiatrique + Housse - Complexe vignette	574,44
DE2026-192-175	16/06/26	TECHNIC+	4 bandes podotactiles pour escalier musée - ADAP	763,20
DE2026-192-176	16/06/26	EURL SERRURERIE METALLERIE ND	Annule et remplace DE2026-192-060 Fabrication et pose des 2 grilles dans cage escalier - Impasse du Four à Izernore dans le cadre de la rénovation des 2 appartements + 2x Garde-corps pour fenêtre de la cage d'escalier	2 533,30
DE2026-192-177	17/06/26	TP SANITAIRE	Remplacement du ballon d'eau chaude appt Mme BARBE, 564 grande rue	1 589,79

DE2026-192-178	16/06/26	Manutan Collectivités	3 armoires pour registre de sécurité rouge (1 musée - 1 Foyer des Pragnères - 1 stock atelier)	146,96
DE2026-192-179	22/06/26	AME	Fournitures de bureau mairie	3 403,28
DE2026-192-180	22/06/26	SONEPAR	Fournitures réparation interphone 564 grande rue + spot entrée les Pragnères	362,75
DE2026-192-181	24/06/26	C.S.I.	1 Ordinateur portable - ouverture 11ème classe groupe scolaire	718,80
DE2026-192-182	20/06/26	Groupement EUROVIA/BALLAND/SNTP	Acte engagement SECURISATION VOIRIE 2025 (Parking Ecole maternelle / Sortie route d'Intriat Izernore - Carrefour Intriat + Ralentisseur Sud Intriat - Ralentisseur Nord Pérignat)	469 082,76
DE2026-192-183	25/06/26	CERIG	Mise en œuvre "prélèvement auto" en compta	96,00
DE2026-192-184	24/06/26	DM 3 AUGMENTATION DE CREDIT OP 175		11 500,00
DE2026-192-185	26/06/26	A.M.E.	Fournitures de bureau - mairie	46,88
DE2026-192-186	26/06/26	BILLET FOURNIER	Formation de programmation - clés	2 479,21

CONVENTIONS signées par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire : délibération N° 2026013 du 30 mars 2026

N°	DATE	TIERS	OBJET
C2026009	12/05/26	Centre social et culturel Bellignat Jacques Prévert	Relais petite enfance Régularisation 2025
C2026010	12/05/26	Centre social et culturel Bellignat Jacques Prévert	Relais petite enfance 2026
C2026011	16/06/26	Office Tourisme Haut Bugey	Dépôt-vente porte-clés
C2026012	17/06/26	Office Tourisme Haut Bugey	Billetterie animation du musée
C2026013	17/06/26	Ain Tourisme	Pass découverte 2026
C2026014	24/06/26	Musée d'art de Grozon à Arbois	Prêt exposition « briques à la romaine »

ARRETES signés par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire : Délibération n° 2026013 du 30 mars 2026

N°	DATE	OBJET
A2026026	16/06/26	Interdiction de stationnement des véhicules des gens du voyage sur le territoire de la commune d'Izernore en dehors des aires d'accueil aménagées
A2026027	26/06/26	Constitution d'une régie de recettes multiproduits
A2026028	26/06/26	Clôture de régie de recettes - service mairie
A2026029	26/06/26	Clôture de régie de recettes - service musée

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

DELIBERATION N° D2026050 : CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS

Monsieur le Maire rappelle :

- ✚ **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29, .2122-21 et L.2122-22,
- ✚ **VU** le Code Forestier, et notamment les articles L.211-1 et L.211-2 relatifs au régime forestier et l'article L.214-6 relatif à la vente des coupes et des produits de coupe issus des forêts relevant du régime forestier,
- ✚ **VU** le projet de convention de mandat de facturation annexé à la présente délibération,
- ✚ **CONSIDERANT** que la commune d'Izernore est propriétaire de bois et forêts relevant du régime forestier,
- ✚ **CONSIDERANT** que la commercialisation des coupes et produits de coupes issus de ces forêts est assurée par l'Office National des Forêts,
- ✚ **CONSIDERANT** que la commune d'Izernore demeure compétente pour décider des ventes et en fixer les conditions,
- ✚ **CONSIDERANT** la nécessité d'assurer l'émission des factures correspondantes dans des conditions sécurisées,
- ✚ **CONSIDERANT** que la commune souhaite confier à l'ONF un mandat limité à la facturation , à l'exclusion de toute mission d'encaissement,
- ✚ **CONSIDERANT** que le recouvrement des recettes relève exclusivement du comptable public assignataire de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

✚ **ARTICLE 1**

La commune donne mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées en application de l'article L.214-6 du code forestier (ventes simples). Les ventes réalisées en application de l'article L.214-7 du code forestier sont exclues du présent mandat (ventes groupées).

✚ **ARTICLE 2**

La présente décision prend effet à compter de la date de signature de la convention de mandat par les 2 parties et demeure en vigueur pour toute la durée du mandat électoral des membres du conseil municipal, jusqu'à la désignation du prochain conseil municipal. Cette convention pourra être révoquée à tout moment pour l'ensemble des ventes concernées par décision du conseil municipal.

✚ **ARTICLE 3**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mandat de facturation annexée à la présente délibération.

Il autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

La présente délibération sera transmise à l'ONF.

DELIBERATION D2026051 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AUTORISER LE MAIRE A SIGNER L'AVENANT A LA CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES POUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a signé une convention avec l'état, représenté par Monsieur le Préfet, en novembre 2012, suivie d'un avenant en décembre 2015 pour tacite reconduction d'année en année portant sur la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité.

Il précise qu'il devient nécessaire d'étendre cette procédure aux actes de la commande publique générés par la commune d'Izernore dans le cadre des marchés publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de télétransmission des actes avec l'état portant sur l'ajout de la dématérialisation des actes de la commande publique qui sera émis par la Préfecture de l'Ain.

VIE POLITIQUE DE LA COMMUNE

DELIBERATION D2026052 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE d'EVALUATION des CHARGES TRANSFEREES - CLECT - de HBA

- ✚ **VU** le code général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2121-21,
- ✚ **VU** le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,
- ✚ **VU** le règlement intérieur du Conseil municipal,
- ✚ **VU** la délibération du Conseil communautaire de Haut-Bugey Agglomération du 16 janvier 2014 créant la Commission locale d'évaluation des charges transférées et fixant sa composition,
- ✚ **Considérant** l'installation du nouveau Conseil municipal lors de sa séance du 20/3/2026 suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars 2026,
- ✚ **Considérant** dès lors la nécessité de désigner le représentant du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Haut-Bugey Agglomération,
- ✚ **VU** l'appel à candidatures,
- ✚ **Considérant** qu'un seul candidat a fait acte de candidature pour ce poste concerné auprès du Président de séance après appel à candidatures,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

ARTICLE 1. :

De procéder à la désignation du représentant du Conseil municipal de la Commune d'Izernore pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Haut-Bugey Agglomération

Représentant : Monsieur Christophe PERROUSSET

- Nombre de votants : **19**
- Nombre de bulletins nuls : **0**
- Nombre de bulletins blancs : **0**
- Nombre de suffrages exprimés : **19**
- Nombre de voix obtenues : **19**

ARTICLE 2. : EST PROCLAME ELU en qualité de représentant du Conseil municipal de la Commune d'Izernore pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Haut-Bugey Agglomération **Monsieur Christophe PERROUSSET**.

ARTICLE 3. : Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à la présente délibération.

ACQUISITION

DELIBERATION D2026053 : ACQUISITION DE PARCELLES DE TAILLIS - C201 et C312

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les conjoints BUNOD - VILLARD - FORAY - MERCIER-LIGNY - CHABANIAN - DURAND, représentés par Madame Denise MERCIER-LIGNY proposent de céder à la commune deux parcelles de terrain (taillis), pour une surface totale de 4 074 m², comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

SECTION	NUMERO	LIEU-DIT	SUPERFICIE	ZONE
C	201	COTE SAINT ANDRE	2473 m ²	N
C	312	LES LEZINES	1601 m ²	N
		TOTAL	4 074 m ²	

Madame Denis MERCIER-LIGNY qui représente l'indivision a annoncé son accord de céder les parcelles ci-dessus indiquées à la commune d'Izernore pour la somme totale de 800 €.

Après avis favorable de la commission chemins et forêts en date du 27/05/2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles ci-dessus mentionnées pour la somme totale de 800 € ; et de charger Maître Bénédicte BAUD, Notaire à Izernore, d'établir l'acte de cession au profit de la commune ;

Les frais inhérents à cette acquisition seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

COMMISSION TRAVAUX ET COMMISSION SCOLAIRE DU 06/06/26

Monsieur Hervé GARBE fait part au Conseil Municipal du compte-rendu de la visite des locaux scolaires et périscolaires avec les commissions travaux et vie scolaire en date du 06/06/2026.

Un relevé de bruit a été réalisé à la cantine, et il a été constaté une mesure de 75 décibels, ce qui correspond à la norme (- de 80 décibels dans ce type de locaux).

Une réflexion est en cours pour divers travaux à réaliser dans ces locaux. Les services techniques sont déjà intervenus sur de petits aménagements, d'autres sont prévus prochainement :

- Modification de toilette et de robinets d'eau (taille à adapter) – un adaptateur n'est pas hygiénique et difficile à nettoyer,
- Taille des haies de 30 cm dans la cour de l'école,
- Mise à jour des panneaux d'évacuation (en cours),
- Jeu de la cour d'école à mettre en conformité (étendue de la zone « verte » à agrandir),
- Rideaux à remettre à la BCD au sud et écrous à remettre sur les lames extérieures...

Une demande a été faite par les représentants des parents d'élèves et par quelques maitresses pour avoir une climatisation. Il est nécessaire de faire au préalable un bilan thermique des locaux. Des ventilateurs et brumisateurs ont été achetés par la commune pour faire face à la vague de chaleur du mois de juin.

Un problème d'accès a été signalé pour la classe de Mme Karine COLLETAZ, une solution de paravent sera mise en place.

Le problème d'adaptation de taille des toilettes du côté de la classe de Mme Emmanuelle DELACHENAL est réglé depuis un certain temps.

COMMISSION VIE SCOLAIRE - PERI-SCOLAIRE

Madame Claire ZARA-MARMETH fait part au Conseil Municipal du compte-rendu du conseil d'école du 23/06/26 :

L'année scolaire se termine avec un effectif de 279 élèves à l'école soit 5 de plus qu'au dernier conseil d'école - 6 arrivées et 1 départ -

2 nouvelles personnes intégreront l'équipe enseignante à la rentrée avec la création d'une classe et la décharge à temps complet de Mme GUILLEMAUD, directrice d'école.

5 AESH : 1 en classe ULIS et 4 à temps complet + 1 à mi-temps pour suivre 16 élèves.

4 ATSEM : inchangé

Chaque enseignante présente les derniers projets : cycle vélo - expo photos - USEP - carnaval - fête des 100 jours - musiques - golf - activité au jardin - grande lessive (affichage des dessins) - fresque - semaine des jeux...

Les sorties scolaires : golf, parc de Courzieu, ferme d'Ambronay, domaine des Planons...

Présentation musicale aux parents, visite du collège pour les CM2, fête de l'école, rencontre avec les correspondants, sortie à la caserne des pompiers...

La commune prend en charge les bus pour la visite du collège, pour la piscine ainsi que les séances de piscine et les plants pour le jardin, et les cours de musique pour l'année.

Le SOU des ECOLES prend en charge toutes les autres activités.

Mme la Directrice a remercié la mairie, le SOU DES ECOLES et les parents qui se sont impliqués tout au long de l'année.

Il est rappelé que la mission première demeure l'apprentissage.

En août une visite de l'école sera organisée pour les petites sections.

Mme BENSARD est nommée enseignante remplaçante et Izernore est son école de rattachement.

Pour la rentrée 2026 - 2027, 23 CM2 partent en 6^{ème} et 8 départs sont attendus.

Problème de stationnement devant l'école : un réaménagement est prévu, l'école fera passer un mot aux parents pour rappeler le fonctionnement. Monsieur le Maire précise que Olivier LEBORDAIS, nouveau policier municipal sera présent en septembre et que si nécessaire, il verbalisera les infractions.

COMMISSION VIE CULTURELLE

Madame Mathilde FAVRE fait part au Conseil Municipal du compte-rendu des JEA Journées Européennes de l'Archéologie.

Le programme comprenait un spectacle conté et une démonstration du tour à archet sur os et sur bois, ainsi que des visites guidées du musée et du temple, pour adultes et enfants.

87 visiteurs ont été recensés sur 2 jours.

Madame Mathilde FAVRE informe le Conseil Municipal des divers dossiers en cours :

BIBLIOTHEQUE :

- Une visite de la bibliothèque a été organisée le 26/06/26 avec les élus
- Présence au forum des associations
- Renouvellement de la convention avec le centre culturel d'Oyonnax pour MUSI BB

MUSEE :

- Révision en cours des abonnements, tous ne seront pas renouvelés
- Après le PSBC – Plan de Sauvegarde des Biens Culturels - du musée, il est prévu de réaliser le PSBC de l'Eglise

SITE INTERNET :

- Architecture en cours de réalisation avec CB-IS

BULLETIN MUNICIPAL :

- Sortie prévue en fin d'année

INFORMATIONS DIVERSES

ASSEMBLEE GENERALE DE SEMCODA DU 26/06/26

Monsieur Michel MOINE fait part au Conseil Municipal du compte-rendu de l'assemblée générale de SEMCODA.

Ce sont par exemples 35000 logements en gestion, 680 personnes sur 7 départements et plusieurs activités : location, immobilier, foncier, professionnels et résidences intergénérationnelles.

INSTALLATION DE CITOYENS FRANÇAIS ITINEREANTS stade de la Vignette le 14/06/2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé une plainte en gendarmerie et qu'il a missionné Maître Noémie GOYET, Commissaire de justice à Bellignat pour réaliser un constat des dégradations.

Les devis pour remise en état sont en cours.

La consommation estimée de l'eau est de 25 m3/jour.

Pour ce qui est de l'électricité, le branchement sauvage réalisé était avant compteur.

Il remercie Monsieur le Préfet et Madame la Sous-Préfète et leurs services ainsi que le Conseil Municipal et les services de la mairie pour le soutien et l'accompagnement dans la gestion de ce dossier.

DESIGNATION D'UN REFERENT POUR LE MOUSTIQUE TIGRE

Monsieur Franck SAMSON est désigné par le Conseil Municipal auprès de l'ARS, il sera en binôme avec Monsieur Fabien MINET des services techniques.

DESIGNATION D'UN REFERENT CHIENS ET CHATS ERRANTS

Monsieur Franck SAMSON est désigné par le Conseil Municipal, il sera en binôme avec Monsieur Olivier LEBORDAIS, Policier Municipal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain recensement de la population sur la commune aura lieu du 21/01/27 au 20/02/27.

Madame Christianne MAURON est désignée référente INSEE et coordinatrice élue.

INFORMATION ECOLE DE PRODUCTION LA PASSERELLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école de production la PASSERELLE a été mise en place à l'origine pour pallier le manque de personnel qualifié dans les entreprises du bassin haut-Bugey pour usinage, moulage... elle s'ouvre désormais sur les métiers de l'injection.

La structure recherche des entreprises qui proposent des stages pour les élèves.

INFORMATION DE L'ACTION AUPRES DES PERSONNES VULNERABLES PENDANT LA CANICULE

Madame Edda GRASSET rappelle que 54 administré(e)s sont inscrits au registre des personnes vulnérables sur la commune.

Le CCAS et le Conseil Municipal sont alertés en cas de besoin, par exemple actuellement déclenchement de la canicule, pour procéder à des appels téléphoniques afin de prendre des nouvelles, prodiguer des conseils et rompre l'isolement.

Il a été constaté que ces personnes font souvent face à la solitude. Il est envisagé d'organiser des visites trimestrielles afin de couper la monotonie.

Madame Edda GRASSET précise que le 1^{er} ramassage des encombrants pour ce mandat a été effectué le samedi 4 juillet dernier. 4 administrés ayants-droits ont fait appel au service. Tout s'est bien déroulé.

ETATS GENERAUX DE L'AIN du 17/06/26

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du compte-rendu des états généraux de l'Ain auxquels il a assisté avec Madame Edda GRASSET et Monsieur Franck SAMSON.

Une plaquette des chiffres-clés sera adressée au Conseil Municipal.

Il précise que l'Ain reste l'un des seuls départements à soutenir les communes.

Le département est en évolution quant à sa population, cela est due à l'offre des emplois sur les différents bassins du département.

Les subventions 2027 sont orientées vers la transition écologique, le patrimoine bâti, Ain terre de vélo, la politique de l'eau, les investissements structurants... Les demandes seront à déposer avant le 30 septembre 2026.

L'exécutif de la commune se réunira le 15/07/26 afin de lister les projets à venir et les demandes de subventions à réaliser.

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE HBA

Monsieur le Maire distribue à chacun des conseillers municipaux un exemplaire du rapport d'activité 2025 de HBA. Il remercie les élus d'en prendre connaissance.

RETOUR SUR LE DECLENCHEMENT DU PCS - Plan Communal de Sauvegarde le 23/06/26

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et le personnel communal pour la réactivité, la présence, et les actions mises en place.

Il précise que de nombreux remerciements de la part des administrés dans la gestion de cette crise sont parvenus à la mairie ; cela est très apprécié et c'est une reconnaissance pour le travail réalisé.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

CLOTURE DE LA SEANCE A 21H07

Isabelle GREGIS,
Secrétaire de séance



Michel MOINE,
Maire d'Izernore

